

BIKE & RUN DU BOSTET

REGLEMENT 2021

Le BIKE & RUN, qui aura lieu sur la commune de la Léchère est organisé par Escal Sport Club le Samedi 21 Août 2021 à 9h00.

Le parcours Cyclisme :

800m D+ et 10,5km. Départ de Petit-Cœur et arrivée à Grand Naves.

Le parcours Trail :

1000m D+ et 6km. Départ de Grand-Naves et arrivée au sommet du Grand-Crêtet.

ÉPREUVES :

CYCLISME :

10,5km et 800 mètres de dénivelé positif de Petit Cœur jusqu'à Grand-Naves.

L'abri derrière ou à côté d'un autre compétiteur est interdit les concurrents ont l'obligation de respecter les règles du Code de la Route ils sont notamment tenus de rouler sur le côté droit de la chaussée. Le port du casque jugulaire serré est obligatoire. Il est interdit aux concurrents d'être suivis par tout véhicule quel qu'il soit ne faisant pas partie de l'organisation. Le dossard sera sur le dos et la plaque vélo positionnée sur le guidon. Départ en masse START avec une voiture balai devant la mairie de Petit-Cœur puis départ réel au pont de Petit-Cœur à 9h00.

Cas de disqualification :

- Toute personne qui sortira du tracé balisé sera disqualifiée.
- Les coureurs devront respecter le code de la route. Toute personne qui enfreint le code de la route sera disqualifiée.
- Toute personne qui jettera des débris sur le parcours sera disqualifiée.
- Vélos électriques interdits.

PARCS DE TRANSITIONS

Un parc de transition sera disposé sur la place devant la maison de la Montagne de Naves. (Prévoir une caisse étanche ou bâche de protection en cas d'intempéries pour stocker le matériel).

Après avoir récupéré les dossards à la salle des fêtes de Petit Cœur, le vendredi 20 Août de 18h00 à 19h30 ou le Samedi 21 Août de 07h00 à 08h30 avant l'épreuve le jour de la course, les concurrents iront déposer au parc à Grand Naves leurs affaires de course à pied. Ils pourront y laisser leur voiture et redescendre jusqu'au départ à Petit Cœur en vélo (temps de descente 20 minutes à vélo).

TRAIL :

6km et 1000 mètres de dénivelé positif de Grand-Naves jusqu'au Grand Crêtet.

Dossard sur le ventre. Prévoir les épingles pour les dossards. Bâtons acceptés mais pas obligatoires. Les affaires de rechange seront montées par l'organisation à l'arrivée de la course.

Les participants devront mettre leurs affaires dans un sac à dos qu'ils déposeront dans le véhicule de l'organisation au départ de la course.

Retour à pied depuis l'arrivée en empruntant le parcours.

Cas de disqualification :

- Toute personne qui sortira du tracé balisé.
- Toute personne rattrapée qui ne cèdera pas le passage.
- Toute personne qui jettera des débris sur le parcours.

Accompagnants :

Retour à pied depuis l'arrivée en empruntant le parcours.

Possibilité pour les accompagnants de monter à l'arrivée en empruntant le chemin du Nant du beurre au départ du parking du Tovet. L'arrivée des coureurs est 1km au-dessus du Nant du Beurre. Il est conseillé aux accompagnants qui ne connaissent pas le chemin d'accès de s'informer auprès de l'organisation qui monte les affaires des coureurs au départ de Grand-Naves.

Une autre possibilité est donnée aux accompagnants pour voir passer les coureurs au milieu du parcours au niveau de la borne 500m D+ où est situé le ravito intermédiaire.

Inscriptions :

- Les inscriptions en ligne sont gérées par « EVENTICOM »
- Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site EVENTICOM jusqu'au Jeudi 19 Août à 00h00.
- Inscription sur place et retrait des dossards de 6h30 à 8h30 au départ de la course à la Salle des fêtes de Petit Cœur, sous réserve des disponibilités de dossards.

Tarif individuel "Solo" : 20 euros (inscription sur place +4€)

Tarif équipe "DUO" : 40 euros (inscription sur place +4€)

Le tarif comprend un sac coureur, le ravitaillement d'arrivée, le ravitaillement en eau situé à mi-parcours au panneau 500m D+ et le repas à la Maison de la Montagne de Naves.

La course est ouverte pour les participants nés avant 2003 (inclus).

Les mineurs nés après 2003 (inclus) peuvent s'inscrire uniquement en relais avec une autorisation parentale obligatoire.

Avec les dossards, une puce électronique pour le chronométrage sera remise aux coureurs et devra être rendue à l'arrivée. La puce non rendue sera facturée au coureur 60€.

Lors de l'inscription, le concurrent déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et des modalités cités ci-dessus et décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course. Certificat médical obligatoire.

Classement :

Les personnes inscrites en DUO seront également classées en SOLO dans l'épreuve effectuée.

- Il n'est pas possible pour les équipes « DUO » que le participant à l'épreuve Trail puisse participer à l'épreuve Cyclisme en SOLO en s'inscrivant individuellement et vice versa pour le participant à l'épreuve Cyclisme qui souhaite s'inscrire à l'épreuve Trail en SOLO.
- Il n'est pas possible de s'inscrire 2 fois en « DUO » en renversant les participants sur les épreuves.
- Il n'est pas possible qu'un participant en « DUO » puisse faire partie de plusieurs équipes.

Un classement sera effectué par addition des temps des épreuves de TRAIL et de CYCLISME pour les catégories

"SOLO Homme", "SOLO Femme", "DUO Hommes", "DUO Femmes", "DUO Mixte"

Le meilleurs temps Vélo & le meilleur temps Trail seront récompensés.

Récompenses :

- Pour l'épreuve « SOLO », le podium homme et femme sera récompensé par :

1^{er} : Prize Money 100€

2^{ème} : Tenue Groupama FDJ

3^{ème} : Panier garnis pour une valeur de 50€

- Pour l'épreuve « DUO », le podium homme, femme et mixte sera récompensé par :

1^{er} : Panier Garnis pour une valeur de 50€

2^{ème} : Lots

3^{ème} : Lots

Important : La remise officielle des prix du « BIKE & Run DU BOSTET » 2021 aura lieu le samedi 21 août à partir de 12h30 devant la maison de la Montagne de Naves. Si les lauréats ne sont pas présents les récompenses ne seront pas distribuées et ne pourront pas être envoyées ou données à une tierce personne.

Règlement sur chaque épreuve :

Se reporter au règlement propre à chacune des épreuves de Trail, Vélo.

Repas :

Un ticket repas sera remis lors du retrait des dossards. A l'arrivée, les concurrents seront invités à présenter leurs bons aux organisateurs pour profiter du repas à la maison de la Montagne de Naves à partir de 11h30.

Attention, présentation le jour J :

1/ Test Antigénique ou PCR Négatif

2/ Résultats d'un test PCR positif attestant du rétablissement du Covid.

3/ Attestation de vaccination

Le concept et règlement du BIKE & RUN du BOSTET sont protégés par ESCAL SPORT CLUB.

En cas d'annulation à cause des décisions gouvernementales liées au Covid-19 les inscriptions seront entièrement remboursées.